

PLAN CANICULE 2026 CCAS TOURRETTE-LEVENS

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, INSCRIVEZ-VOUS auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Vous bénéficierez ainsi d'une attention particulière en cas de déclenchement de l'alerte de niveau 3 du plan canicule.

En effet, dans le cadre du Plan Canicule, les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les adultes en situation de handicap vivant à leur domicile, et les personnes isolées à risque, ont la possibilité de se faire connaître auprès du CCAS en vue de leur inscription sur un registre nominatif confidentiel.

Les renseignements communiqués sont conservés par le CCAS de la commune et pourront, à tout moment, être modifiés ou annulés.

L'inscription est une démarche facultative, volontaire et gratuite. Elle permet au CCAS, en cas d'Alerte Canicule, de contacter rapidement les personnes répertoriées et d'évaluer leurs besoins.

Si vous souhaitez vous inscrire ou faire inscrire un proche, vous avez la possibilité de le faire :

- par téléphone, en contactant directement le CCAS au 04 79 40 48
- par écrit, en complétant le formulaire disponible à l'accueil de la mairie et du CCAS ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site de Tourrette-Levens :

Aussi, n'hésitez pas à vous inscrire sur le registre du C.C.A.S !

Merci de nous aider à mieux cibler les personnes vulnérables.